



Assemblée générale

Distr.
LIMITÉE

A/45/L.12/Add.1
25 octobre 1990
FRANÇAIS
ORIGINAL : ESPAGNOL

Quarante-cinquième session
Point 21 de l'ordre du jour

COOPERATION ENTRE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES
ET L'ORGANISATION DES ETATS AMERICAINS

Argentine, Bolivie, Brésil, Canada, Chili, Colombie, Costa Rica,
Dominique, El Salvador, Guatemala, Haïti, Honduras, Mexique,
Nicaragua, Pérou, République dominicaine, Uruguay et Venezuela :
projet de résolution

Additif

Ajouter le nom des pays suivants à la liste des auteurs du projet de
résolution :

Equateur, Suriname et Trinite-et-Tobago.

